

BAG 21. Mai 91 - 18

SERVICE ECONOMIQUE ET FINANCIER

s.C.41.780.1.(R) - LA/RIN

Berne, le 17 mai 1991

Note au Chef du DépartementLe traitement de l'URSS à l'OCDE :
initiative de la Suisse - Réunion du Comité exécutif
en session spéciale (CESS) des 16/17 mai 1991

1. Lors du CESS de février dernier, la Suisse avait souligné l'importance de disposer d'un cadre se prêtant à un échange d'informations sur l'évolution en URSS en vue d'aboutir à une certaine concertation des stratégies entre pays industrialisés. Les raisons d'une telle initiative à l'OCDE tiennent à une double logique. Premièrement, il devient de plus en plus évident qu'à la fois le G-7, et notamment le Sommet, continuera à accorder une haute priorité à ce thème. Il semble par conséquent naturel que l'OCDE qui, au fil des années, a contribué à étoffer la substance du Sommet se saisisse de ce thème. D'autre part, il ne fait pas de doute que M. Attali tâche de profiter du fait que le G-24 ne couvre pas l'assistance à l'URSS pour "combler le vide".

Deuxièmement, face aux incertitudes liées au développement en URSS et aux traditions, aux intérêts et aux motivations des différents pays occidentaux dans leurs stratégies face à l'URSS il nous a paru particulièrement opportun de suggérer l'OCDE comme enceinte privilégiée.

2. En dépit des réticences à peine cachées du Secrétaire général de l'Organisation ainsi que du RU - pays qui préside le prochain Sommet - il a été possible de prévoir un point spécifique à l'ordre du jour du dernier CESS. Lancée par la Suisse - dont la déclaration est jointe à ces lignes - la discussion a été au début surtout nourrie par les petits pays auxquels se sont joints tour à tour tous les autres.

3. Le débat a confirmé la très grande incertitude et le manque de linéarité dans les développements en URSS. Notamment l'envolée des prix, l'inconnue des relations de propriété des ressources naturelles ainsi que la perte de la fonction de la monnaie ont été quelque-uns des facteurs d'un processus de réforme dont l'objectif même semble plus que flou. Or, c'est surtout à **court terme** que les perspectives sont les plus sombres. En particulier, le Royaume Uni a exprimé sa crainte de voir le marché intérieur soviétique être remis en question par l'action d'un certain nombre de Républiques.

A **plus long terme** le pays devrait trouver un nouvel équilibre centre/républiques et l'on s'attend à ce que les réformes pourraient connaître un certain élan dans l'approche "bottom up" qui en découlerait. Dans ce contexte notamment les Etats-Unis semblent pas mal miser sur l'accord 9 + 1 présentement en négociation et qui pourrait constituer une pause (a truce) dans la lutte entre l'Union et les Républiques, étant entendu que la position des six Républiques "périphériques" demeurera inchangée. Aussi fut-il relevé que certaines nouvelles lois (anti-trust, investissements) vont dans la bonne direction.

4. Personne n'a explicitement abordé le thème de la conditionnalité. Ceci étant on gagnait le sentiment que pour tout le monde - à des degrés divers et avec différentes motivations - une poursuite de la réforme est un préalable à tout étoffement d'une démarche de soutien. L'option pratiquement unanime réside à cet égard dans une poursuite, respectivement un développement de l'assistance technique à tous les niveaux. Un rôle clé revient à cet égard à la coopération avec les Républiques.
5. La position financière extérieure de l'URSS a fait l'objet d'une attention particulière. Bien que légèrement excédentaire en 1990, on s'attend à un important déficit de la balance courante en 1991, la grande question étant de savoir si l'URSS sera à même de faire face au service de la dette et de réduire ses arrières au titre des crédits commerciaux. Si la situation de l'URSS se rapproche de ce que nous avons appelé des conditions objectives qui, dans le cas d'autres

pays, conduisent assez directement à un réaménagement de la dette.

En fait tout le monde s'accordait à affirmer combien il importe de manier avec prudence tout ce qui touche à la possibilité d'un rééchelonnement de la dette soviétique. La proposition de divers pays à subventionner, par des garanties plus que généreuses, leurs exportations ne saurait être poursuivie indéfiniment, notamment quand les exportations portent sur des produits de consommation. Se sentant directement visée par la réserve affichée par la plupart des délégations face à l'opportunité d'une assistance financière, la RFA a mis cartes sur table. Depuis 1989 l'Allemagne aurait dépensé ou prévu des transferts financiers à l'URSS de 57 mia DM. De ce montant quelque 30 mia DM sont liés au retrait des troupes soviétiques du sol allemand. La délégation allemande a justifié l'énormité de ces chiffres par la situation stratégique particulière de son pays et en soulignant qu'il s'agit d'une contribution à la sécurité de l'Occident. En outre, un montant important mais non quantifié par nos collègues allemands porterait sur la conversion en avoirs en DM de dettes détenues sur l'URSS par l'ancienne RDA. Par ailleurs, la GRE allemande ne couvrirait plus les exportations vers l'URSS. Font exception le maintien d'exportations en provenance des territoires de l'Est afin d'éviter une interruption par trop brutale des échanges avec l'URSS. D'une manière générale, préoccupée quant à l'augmentation du niveau d'endettement soviétique, la délégation allemande s'est dite persuadée que l'URSS n'utilisera guère la totalité du montant des crédits prévus.

6. Conclusions

L'initiative suisse a connu un large appui et l'utilité d'une poursuite d'un échange d'information sur l'évolution en URSS et sur les stratégies à emprunter face à l'URSS à l'OCDE ont été reconnus. Cette démarche à l'OCDE sera développée sur les plans suivants :

- 4 -

- l'URSS figurera à l'ordre du jour du CESS afin d'assurer une poursuite du débat de stratégie,
- il est prévu de réunir des experts à haut niveau pour en particulier procéder à une appréciation de l'évolution en URSS,
- l'OCDE veillera, par le biais du Centre pour les économies en transition, à l'établissement d'une vue consolidée de programmes en cours et étoffera sa propre démarche d'assistance technique,
- en contact avec les 3 autres institutions (FMI, BM, BERD) ainsi que la CCE, l'OCDE veillera à ce que l'étude de décembre dernier soit mise à jour. Il est à prévoir que le Sommet de Londres donne une ultérieure impulsion à cet égard.

Il nous semble important que l'intervention suisse à la ministérielle OCDE du début juin encourage cette démarche.



Alexis P. Lautenberg

Annexe : Déclaration suisse sur l'URSS

- Copies à :
- Délégation suisse près l'OCDE, Paris
 - Ambassades de Suisse à : Moscou, Bonn
 - OFAEE : Secrétaire d'Etat F. Blankart
Ambassadeur S. Arioli
Service Europe de l'Est
Service OCDE
 - AFF : Directeur U. Gygi
Sous-Directeur D. Kaeser
 - JAC, SFR, KJP, SRU, SI, DY, CM, WOK, FIV, KO

BAG 21. Mai 91 ~ 18